



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.3/2003/2
29 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par voie navigable
(Quarante-septième session, 7-9 octobre 2003,
point 6 b) de l'ordre du jour)

RÉSEAU EUROPÉEN DE NAVIGATION DE PLAISANCE

Note du secrétariat

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a pris note de la carte du Réseau européen de voies navigables utilisable en plaisance établie à la demande de l'Alliance internationale de tourisme (AIT), d'European Inland Waterways (VNE) et de l'Association européenne de navigation de plaisance (EBA) afin de présenter le réseau de navigation de plaisance paneuropéen qu'il serait possible de créer. Il a été convenu que le réseau tracé sur la carte AIT, EBA, VNE servirait de base à l'élaboration d'un document de la CEE sur la question, sous réserve des observations des gouvernements. L'AIT, VNE et l'EBA ont été priées de rédiger avec le concours du secrétariat un projet de résolution sur la création d'un réseau européen de navigation de plaisance, à soumettre pour examen au Groupe de travail SC.3, en se fondant en particulier sur les idées avancées dans le document TRANS/SC.3/2000/6 (TRANS/SC.3/158, par. 16 et 17).

Le secrétariat reproduit ci-dessous, pour examen par le Groupe de travail, le projet de résolution relatif au Réseau européen de navigation de plaisance.

* * *

RÉSEAU EUROPÉEN DE NAVIGATION DE PLAISANCE

Résolution n° ...

(adoptée par le Groupe de travail des transports par voie navigable le...)

Le Groupe de travail des transports par voie navigable,

Rappelant l'Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN),

Gardant à l'esprit le rapport du Groupe de travail des transports par voie navigable sur sa ... session (TRANS/SC.3/..., par...),

Conscient de l'importance croissante que revêt le tourisme national et international sur les voies navigables pour le développement économique, social et culturel de la région de la Commission économique pour l'Europe,

Désireux d'encourager le développement régulier du tourisme sur les voies navigables du continent européen,

Convaincu que les autorités publiques peuvent apporter une contribution importante au développement du tourisme sur les voies navigables en s'engageant à mettre en place et à entretenir un bon réseau de navigation de plaisance régi par des normes et des paramètres uniformes convenus sur le plan international,

Convient d'utiliser la carte reproduite à l'annexe 1 de la présente résolution comme référence pour la mise en place d'un réseau paneuropéen unique de navigation de plaisance,

Convient également que les voies d'eau intérieures utilisées par les bateaux de plaisance doivent correspondre à la classification fixée par sa résolution n° 30 de 1992, étendue aux classes spécifiques de bateaux de plaisance RA, RB, RC et RD, comme indiqué à l'annexe 2 à la présente résolution;

1. *Invite* les gouvernements à faire savoir au Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies s'ils approuvent la présente résolution et, dans l'affirmative, à communiquer au secrétariat la liste détaillée des voies d'eau intérieures de leur pays ouvertes à la plaisance, en indiquant la classe de chacune selon la classification étendue susmentionnée;

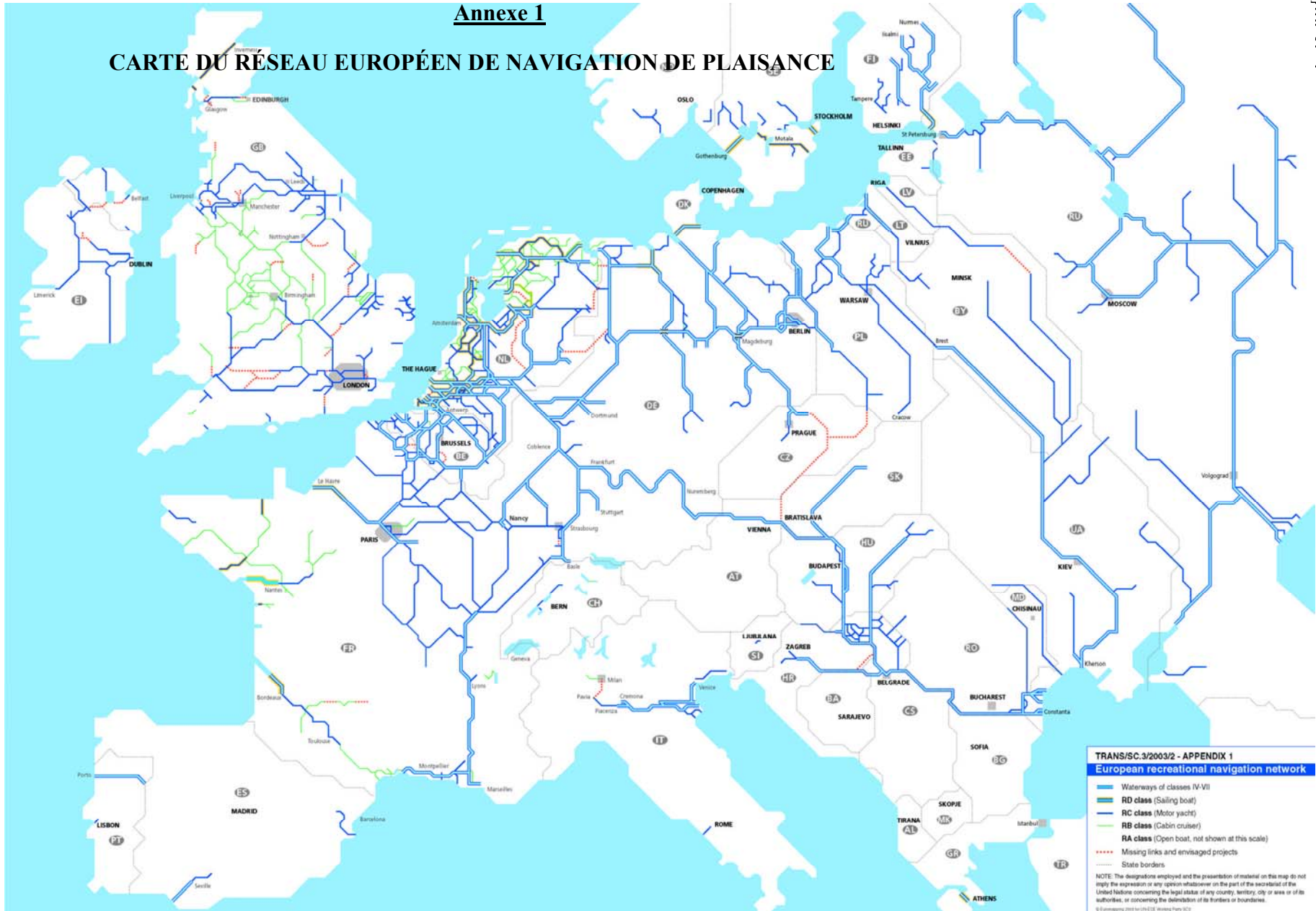
2. *Recommande* aux gouvernements de favoriser encore le développement du tourisme sur les voies navigables, notamment en mettant en application les résolutions antérieures du Groupe de travail des transports par voie navigable qui ont directement trait à la navigation intérieure de plaisance, à savoir:

- Résolution n° 24, relative au Code européen des voies de navigation intérieures, tel qu'amendé (CEVNI, document TRANS/SC.3/115/Rev.2);

- Résolution n° 13, révisée, relative au certificat international (carte internationale) pour les bâtiments de plaisance (document TRANS/SC.3/118 ou 131);
- Résolution n° 40 relative au Certificat international de conducteur de bateau de plaisance (documents TRANS/SC.3/147 et Corr.1);
- Résolution n° 41, relative aux menues embarcations utilisées exclusivement pour la navigation de plaisance (document TRANS/SC.3/148).





3. *Prie* le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies d'inscrire périodiquement la question de l'application de la présente résolution à l'ordre du jour du Groupe de travail des transports par voie navigable et de fournir à celui-ci les renseignements pertinents que les gouvernements lui auront communiqués comme ils y sont invités ci-dessus.

Annexe 1
CARTE DU RÉSEAU EUROPÉEN DE NAVIGATION DE PLAISANCE



Annex 2

SPECIFIC RECREATIONAL NAVIGATION CLASSES – LES CLASSES SPECIFIQUES DE NAVIGATION DE PLAISANCE – ОСОБЫЕ КЛАССЫ ВНУТРЕННИХ ВОДНЫХ ПУТЕЙ ДЛЯ ПРОГУЛОЧНОГО СУДОХОДСТВА

Waterway type Type de voie navigable Тип водных путей	Waterway class Classe de voie navigable Класс водных путей	Recreational craft – type of craft: general characteristics Bateaux de plaisance – type de bateau : caractéristiques générales Прогулочные суда – тип судна: общие характеристики					Pushed convoys – type of convey: general characteristics Convois poussés – type de convoi : caractéristiques générales Толкаемые составы – тип состава: общие характеристики					Minimum height under bridges Hauteur minimale sous les ponts Миним. высота под мостами 2/ H (m)	Symbol on maps Symbole sur les cartes Обозначение на карте (?)
		Designation Dénomination Наименование	Max. length Longueur max. Максим. длина	Max. beam Largeur max. Максим. ширина	Draught Tirant d'eau Осадка	Tonnage Tonnage Тоннаж		Length Longueur Длина	Beam Largeur Ширина	Draught Tirant d'eau Осадка	Tonnage Tonnage Тоннаж		
			L(m)	B(m)	d (m)7/	T (t)		L (m)	B (m)	D (m) 7/	T (t)		
For recreational navigation Pour la navigation de plaisance Для прогулочного судоходства	RA	Open boat 1/ Bateaux ouverts Лодки открытого типа	5.50	2.00	0.50						2.00		
	RB	Cabin cruiser 2/ Bateaux à cabines Каютные крейсерские суда	9.50	3.00	1.00						3.25		
	RC	Motor yacht 3/ Yacht à moteur Моторная яхта	15.00	4.00	1.50						4.00		
	RD	Sailing boat 4/ Bateau à voile Парусная яхта	15.00	4.00	2.10						30.00		

1/ Small craft, such as open boats, outboard motor boats, canoes, rowing boats, inflatables and dinghies.

2/ Small and medium size cabin cruisers or cabin sailing boats with lowering masts.

3/ Large motor yachts.

4/ Sailing boats where the lowering of the mast is difficult or impossible.
